

## RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS

Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont le droit de contacter l'UNHCR. Si vous souhaitez avoir une consultation avec un responsable près l'UNHCR afin de solliciter des conseils, merci d'en demander un rendez-vous soit par téléphone soit par mél :

Téléphone : 22 359 043 ou 22 359 057  
Courriel : cypni@unhcr.org

Pour solliciter des conseils sur la procédure de demande d'asile, pour avoir accès au marché du travail, aux services sociaux et de santé et pour solliciter des conseils sur la réunification de la famille ainsi que sur bien d'autres questions, merci de contacter le **Future Worlds Center** (Centre "Mondes futurs") soit le partenaire de l'UNHCR étant le responsable pour la mise en oeuvre :

5 rue Promitheos, 1065, Nicosie  
Tél : 22 873 820, Téléc. : 22 873 821  
Courriel : info@futureworldscenter.org  
Site web : www.futureworldscenter.org

Les organisations suivantes fournissent aussi des conseils et de l'assistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux immigrés et aux victimes du trafic :

### KISA

KISA fournit des renseignements du soutien gratuits, joue un rôle de plaidoyer et fournit aussi des services de médiation aux immigrés, aux réfugiés, aux victimes du trafic et du racisme. KISA a également une représentation légale pro bono (gratuit) dans de cas très spéciaux.

48 rue Arsinoes, 1010 Nicosie  
Tél : 22 878 181, Téléc. : 22 773 039  
Courriel : info@kisa.org.cy  
Website: www.kisa.org.cy

## La Société de la Croix Rouge chypriote

La Croix Rouge fournit aux immigrés vulnérables, de l'assistance et du soutien humanitaires, ainsi que des services médicaux, psychologiques et autres.

3 rue Kypriakou Erythrou Stavrou  
2063 Strovolos, Nicosie  
Tél. : 22 666 955, Téléc. : 22 666956  
Courriel : admin@redcross.org.cy  
Site web : www.redcross.org.cy

## HFC - "Hope for Children" (Espoir pour les enfants)

HFC s'investit dans la promotion et la protection des droits des enfants, des enfants non accompagnés, résidant à Chypre inclus.

75 avenue Limassol, 2ème étage, bureau 201,  
2121 Nicosie, Tél. : 22 103 234 Téléc. : 22  
104021, Courriel : info@uncrcpc.org  
Site web : http://www.uncrcpc.org/

## "Chypre arrêtez le trafic"

Il s'agit d'un organisme à but humanitaire qui fournit de l'aide et de l'assistance aux victimes du trafic.

Boîte postale 24228, 1702, Nicosie,  
Ligne ouverte : 97 853 767  
Renseignements : 22 771 063 / 22 750 108  
Courriel : cyprus.stop.trafficking@gmail.com  
Site web : www.cyprusstoptrafficking.webs.com

## Le Centre de Caritas de Chypre pour les immigrés

Caritas avance des conseils à caractère légal et social et fournit également des consultations et de l'assistance aux immigrés.

10 rue Zenonos, Limassol  
Boîte postale 56312, 3306 Limassol  
Tél. : 99 997272  
E-mail: caritascyprus.migrants@gmail.com  
Website: www.caritascyprus.com

## Les services fournis par l'UNHCR sont GRATUITS

Les services fournis par l'UNHCR soit directement soit par le biais des partenaires qui les mettent en oeuvre, ne sont pas payants.

Les incidents où on se déclare en mesure d'assister un demandeur d'asile ou un réfugié bénéficiaire des services de l'UNHCR contre paiement ou contre des faveurs, au personnel de l'UNHCR ou à un organisme quelconque, doivent être signalés tout de suite près la représentation de l'UNHCR.

Les demandeurs d'asile ou les réfugiés ne devraient guère tenter en toutes circonstances de soudoyer des membres du personnel ou des partenaires de l'UNHCR en toute qualité.

**Prenez garde** à des faux avocats et à des cabinets d'avocats s'offrant à assister les demandeurs d'asile pour obtenir le statut de réfugié contre des frais exorbitants. Prenez aussi garde aux organismes criminels qui proposent aux immigrés des opportunités d'emploi dans d'autres pays membres de l'Union européenne contre une grosse somme d'argent. **NE REMETTEZ PAS** votre vie aux mains de ces escrocs impitoyables. **NE LEUR FAITES PAS** confiance. **NE VOUS PIÉGEZ PAS** dans de telles escroqueries.



Représentation de l'UNHCR à Chypre  
2 rue Demetracopoulou  
Boîte postale 25577, 1310 Nicosie  
CHYPRE

Tél. : 22 359 043 or 22 359 057  
Téléc. : 22 359 037, Courriel : cypni@unhcr.org  
Site web : www.unhcr.org.cy



# UNHCR

## The UN Refugee Agency

**RENSEIGNEMENTS AUX  
RÉFUGIÉS ET AUX  
DEMANDEURS D'ASILE  
À CHYPRE**

Représentation de l'UNHCR à Chypre  
juin 2015

## LA MISSION DE L'UNHCR

L'UNHCR vise surtout à la protection des droits et du bien-être des réfugiés. L'UNHCR lutte pour que tous puissent exercer leur droit de demandeur d'asile et qu'ils puissent trouver du refuge en sécurité dans un autre État. Les efforts de l'UNHCR à ce propos sont sanctionnés par les statuts de l'organisme et orientés par les dispositions de la Convention des Nations Unies de 1951 relativement au statut des réfugiés et aussi par son Protocole de 1967. Le Comité exécutif de l'UNHCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont aussi autorisé l'engagement de l'organisme dans d'autres groupes, les groupes de gens qui sont apatrides ou dont la nationalité est en question.

L'UNHCR fournit de la protection et de l'assistance aux réfugiés et à d'autres personnes de façon impartiale tenant compte de leurs besoins sans distinction de race, de religion, de vue politique ou de sexe. L'UNHCR prête, dans le cadre de ses activités, une attention particulière aux besoins des enfants et l'organisme cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'UNHCR est engagé au niveau du principe de participation et il fournit aux gens desservis des conseils sur des décisions qui affecteraient leur vie. L'UNHCR collabore, dans le cadre de son mandat, avec des gouvernements, des organismes régionaux, ainsi que des organismes internationaux et non gouvernementaux.



## DEMANDER L'ASILE

Si vous avez quitté votre pays par peur de persécution ou suite à d'autres menaces graves à votre vie ou à votre liberté, vous pouvez requérir une protection internationale, en demandant l'asile à Chypre.

L'autorité compétente qui reçoit les demandes d'asile est le Service d'asile près le ministère de l'intérieur.

Adresse: 70 avenue Arch. Makariou III, Bâtiment Afemia, 1077 Nicosie,  
Tél. : 22 445 245

Courriel: [info@asylum.moi.gov.cy](mailto:info@asylum.moi.gov.cy)

Vous devez visiter les bureau de la Police de l'immigration dans votre région pour remplir la demande:

**Nicosie:** 6 rue Agamemnonos, Engomi, 2411,  
Tél. : 22 802353

**Larnaka:** 75 Piale Pasa, 6027 avenue Makenzie, Tél. : 24 804242

**Limassol:** 223 avenue Franklin Roosevelt, Zakaki, 2ème étage, tél. : 25 805200

**Paphos:** Coin des rues Kaningos et Eleftheriou Venizelou, Bâtiment Nicolaou, 2ème étage  
Tél.: 26 806200

**Famagouste:** 83 rue Eleftherias, Bâtiment Tatolos, 1er étage, Dherynia,  
Tél.: 23 803289

Quand vous faites une demande d'asile, vous devez en informer les autorités au cas où vous n'avez pas de logement pour que l'on vous envoie à un centre de réception.



## ACCÈS À L'EMPLOI

Pendant les six premiers mois suite au dépôt de la demande d'asile, vous n'êtes pas autorisé(e) à travailler. Après l'écoulement de ce laps de temps vous avez le droit de travailler dans certains secteurs. Ainsi, êtes-vous conseillé(e) de vous déclarer près le bureau du travail le plus proche en présentant votre Certificat d'inscription au registre des étrangers (livret des étrangers) et la lettre de confirmation délivrée sur dépôt de votre demande d'asile.

## BUREAUX DU TRAVAIL RÉGIONAUX

### Nicosie

3 rue Mousiou,  
Tél.: 22 403000

### Limassol

80 avenue Franklin Roosevelt,  
Tél.: 25 827350

### Polis Chrysohou

1 rue Arsinoes et Timohari,  
Tél.: 26 322409

### Paphos

1 rue Ayiou Spyridonos,  
Tél.: 26 821658

### Larnaka

Rue Philios Tsigarides,  
Tél.: 24 805312

### Famagouste

49 rue Acropoleos,  
Tél.: 23 812052  
Dherynia

**Des bureau du travail sont aussi opérationnels à : Aglangia, Lakatamia, Latsia, Ypsonas, Eastern Limassol, Agros, et Aradipou.**

Pour des renseignements supplémentaires et des conseils sur l'emploi, vous pouvez, si vous le souhaitez, contacter un des organismes listés au verso de ce dépliant.



## ÉDUCATION, COURS DE LANGUE ET ASSISTANCE SOCIALE

- L'éducation primaire et secondaire sont obligatoires à Chypre. La scolarité est gratuite pour toutes les promotions et elle est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.
- L'apprentissage de la langue grecque vous aidera de trouver un emploi et de mieux communiquer avec les membres de la communauté hôte. Pour vous inscrire aux cours de la langue grecque qui sont gratuits, vous pouvez contacter les Centres de formation pour adultes sous la compétence du Ministère de l'éducation et de la culture :
  - Coin des rues Kimonos et Thoukydidou Akropoli, Lefkosia, Tél. : 22 800803
  - Site web : [www.moec.gov.cy](http://www.moec.gov.cy)
- Les demandeurs d'asile qui n'ont pas de revenus ou d'autres moyens de subsistance peuvent faire une demande pour toucher des allocations sociales. Vous devez déposer votre demande au Bureau de bienfaisance de votre région :

### Nicosie

66 rue Agiou Ilarionos, Kaimakli  
Tél.: 22 804600

### Larnaka

23-25 rue Piliou  
Tél. : 24 800101

### Famagouste

134 rue 1 Apriliou  
**Paralimni**  
Tél.: 23 811720

### Limassol

80 avenue Franklin Roosevelt,  
Tél.: 25 804535

### Paphos

28 rue Aristoteli Valaoritli & Kinira  
Tél.: 26 306240

### Evrychou

11 rue Griva Digeni,  
Tél.: 22 870582

- Les réfugiés et les bénéficiaires de protection secondaire peuvent faire une demande pour être soutenus financièrement en touchant le salaire minimum garanti. Les demandes devraient être déposées aux bureaux de la poste régionale.

